

**Bulletin de l'Association Française des Enseignants et des
Chercheurs en Cinéma et Audiovisuel**

Siège social : BIFI, 100 rue du faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris

SOMMAIRE

- La vie de l'association -

Editorial : p.1
Contacter l'AFECCA V : p. 2
Commission Enseignement : p. 3
Congrès p. 4
Comptes-rendus des entrevues : p. 6
Problèmes juridiques : déclaration
commune du 4 février 1998 : p. 7
Bulletin d'adhésion : p. 9

- La vie de la recherche -

Thèses soutenues en 96 et 97 : p. 10
Répertoire des revues de recherche en
cinéma : p. 12
Présentation des revues *Thérème* et *La
Licorne* : p. 13
L'équipe de recherches IMAGINES
(Bordeaux III) : p. 15
Prochains colloques : p. 17

- Tribune libre -

Enseigner la pratique du cinéma ? p. 18

**Pour contacter *Ecrans et
Lucarnes*, adressez-vous à la
responsable de la commission
publications**

**Raphaëlle Moine
18, rue Campo-Formio, 75013
Paris
tel/fax : 01-45-84-67-58**

ÉDITORIAL

Au premier anniversaire un constat s'impose : l'AFECCA V est en pleine santé. Or celle-ci est d'abord le fait de tous. De tous ceux qui, sympathisants, membres, élus du C.A. et du Bureau, ont eu à cœur de faire exister et vivre l'Association. Cette dynamique montre que le regroupement était nécessaire et souhaité. La diversité des tâches, des situations, des responsabilités, des objets d'études et d'enseignement, la jeunesse "académique" de nos disciplines et secteurs, la pluralité des orientations scientifiques (notamment au niveau du C.N.U.), une telle hétérogénéité aurait pu laisser craindre le pire ; elle fut le ferment du regroupement. L'AFECCA V est apparue comme la réponse à l'isolement, aux particularismes, aux divergences sectorielles. Elle en tire sa légitimité, sa force, sa représentativité.

A partir de là sa tâche est double. Elle doit d'abord être un lieu de réflexion : sur nos objets d'enseignements et de recherche, sur leur singularité dans le monde universitaire, leur finalité et leurs possibles expansions. Réflexion encore sur notre place au sein du dispositif de l'Éducation Nationale et notre fonction de partenaire social. L'AFECCA V se doit d'appa-

raître comme une instance de propositions. De là découle sa seconde tâche : s'affirmer à l'extérieur comme représentative et experte. En direction de notre ministère de tutelle bien sûr, mais aussi du monde professionnel et du secteur culturel ; à l'extérieur de nos frontières encore, notamment dans nos relations avec les associations similaires, attentives au développement de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel.

C'est le sens des décisions concrètes arrêtées et mises en pratique au cours de cette année : création de commissions (Enseignement, Recherche, Publications, Organisation du Congrès, Relations Internationales, Problèmes Juridiques), diffusion du bulletin, constitution d'un Annuaire, préparation du premier Congrès. C'est le sens aussi des premiers contacts établis avec divers responsables ministériels.

On le voit, cette première année s'est placée sous le signe de la vitalité. Celle-ci est nécessaire car la tâche est importante et notre responsabilité grande à l'égard de ce qui nous réunit : le développement de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel.

A nous de nous souhaiter bon courage !

André Gardies, Président

BUREAU DE L'AFECCA

Président : André Gardies
Vice-présidents : René Prédal et Michel Marie
Secrétaire générale : Geneviève Sellier
Secrétaire adjoint : Roger Odin
Trésorier : René Monnier

Vous pouvez plus particulièrement vous adresser à :

- André Gardies, 25 rue des 3 pierres, 69007 Lyon
- Geneviève Sellier, 14 impasse Briare, 75009 Paris / tel-fax : 01-42-81-56-98

Voici la liste des correspondants de l'AFECCA. Si votre centre universitaire ou votre établissement n'est pas représenté, n'hésitez pas à proposer vos services et à associer ainsi votre université à l'élaboration des prochains bulletins.

René Gardies (*Aix-Marseille*), Jean-Pierre Bertin-Maghit (*Bordeaux 3*), René Prédal (*Caen*), René Monnier (*Dijon*), Caroline Eades (*Grenoble 3*), Yannick Lebtahi (*Lille 3*), Jacques Gerstenkorn (*Lyon 2*), François de la Bretèque (*Montpellier 3*), Jean-Pierre Esquenazi (*Metz*), Raphaëlle Moine (*Nancy 2*), Claude Murcia (*Poitiers*), François Thomas (*Rennes 2*), Nicole de Mourgues (*Rouen*), Marie-Françoise Grange (*Saint-Étienne*), Michel Cieutat (*Strasbourg*), Raphaëlle Costa de Beauregard (*Toulouse-Le Mirail*), Anne-Marie Duguet (*Paris 1*), Jean A. Gili (*Paris 1*), Michel Marie (*Paris 3*), Roger Odin (*Paris 3*), Thierry Lefebvre (*Paris 7*), Rosemarie Meyer (*Paris 8*), Claudine de France (*CNRS ; Paris 10*), Francis Vanoye (*Paris 10*), Michel Rolland (*Cergy-Pontoise*), Annie Comolli (*EPHE*), Françoise Denoyelle (*École Louis Lumière*)

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION "ENSEIGNEMENT": CINEMA, AUDIOVISUEL ET CONCOURS DE RECRUTEMENT</p>
--

Devant la diversité des questions susceptibles d'entrer dans le champ de ses compétences, la Commission Enseignement a choisi d'accorder cette année la priorité, pour des raisons d'urgence, à l'épineux problème des concours de recrutement du second degré. L'enjeu est important, puisqu'il s'agit tout à la fois de développer l'insertion des études cinématographiques et audiovisuelles dans les lycées et collèges (et par là d'asseoir institutionnellement notre discipline) et d'offrir des débouchés professionnels à nos étudiants. On sait à quel point la situation actuelle est illogique : les étudiants ayant reçu une formation universitaire spécifique ne peuvent être recrutés, à ce titre, pour assurer les enseignements pourtant existants. Certes il y a de réels obstacles, notamment le fait que, le cinéma et l'audiovisuel - l'image d'une manière plus générale - ne constituant pas une discipline reconnue dans le second degré, les besoins en enseignants sont relativement faibles. Cela exclut, dans l'immédiat, la création de concours spécifiques.

Il s'est donc agi pour la Commission de réfléchir au problème en tenant compte de trois données essentielles :

- a) la nature des besoins actuels du MEN ainsi que sa ou ses positions - du moins ce que nous en savons ;
- b) la nécessité de favoriser le développement des études cinématographiques et audiovisuelles sous ses multiples formes et en réponse aux besoins les plus diversifiés ;
- c) l'urgence à mettre en place un dispositif permettant le recrutement, par le MEN, d'étudiants diplômés et donc universitairement qualifiés.

Dans un premier temps la Commission a travaillé sur l'hypothèse de trois situations-types:

- a) des concours spécifiques (CAPES/Aggregation d'Études Cinématographiques et Audiovisuelles);
- b) des concours mixtes (exemple : "Lettres / Cinéma") ;
- c) des options au sein des concours existants.

Les concours spécifiques ont semblé à la fois assez irréalistes à l'heure actuelle et susceptibles de se révéler pernicieux. Les options sont apparues comme une solution plus facile à négocier, qui permettrait des avancées, mais elle ne contribue pas à faire reconnaître la spécificité de la discipline "cinéma/audiovisuel". Une très nette tendance s'est dessinée en faveur des concours mixtes. A la condition que soient affirmées des exigences de formation fortes et que les "couplages" ne se limitent pas aux seuls enseignements de Lettres. Sur ces bases, Claude Murcia et Jean-Pierre Bertin-Maghit ont été chargés de "sonder" l'Inspection Générale. Les contacts sont en cours, même si de réelles réticences semblent se manifester.

La discussion en Bureau élargi (21 mars 1998) de cette première phase des travaux de la Commission a permis à la fois de revenir sur l'ensemble des questions et d'arrêter une position qui a rallié la quasi unanimité des membres. Lors du C.A. du 27 avril 1998, la discussion a fait apparaître la nécessité de saisir toutes les opportunités susceptibles de favoriser le déploiement de nos disciplines. Au cours de ce C.A. , les objectifs de l'Association ont été définis. Deux axes sont retenus :

1. Intégration du langage des images et des sons dans les disciplines existantes
2. Ouverture dans les concours existants de mentions "Études Cinématographiques et Audiovisuel".

**André Gardies,
Responsable de la Commission Enseignement**

**PREMIER CONGRÈS
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS
EN CINÉMA ET AUDIOVISUEL
"Nouvelles approches, images nouvelles"
(Cluny, 24-26 septembre 1998)**

L'AFECCA V tiendra son premier congrès à Cluny (71) du jeudi 24 au samedi 26 septembre 1998 sur le thème "nouvelles approches, images nouvelles". Trois formes de travail (communications en séance plénière, tables rondes, ateliers) seront proposées pour nous permettre de réfléchir sur l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel en fonction, d'une part, des nouvelles approches et des nouveaux contextes de cet enseignement, et d'autre part, de ce que les "nouvelles images" et les "nouveaux médias" invitent, éventuellement, à reconsidérer, théoriquement et pratiquement.

AVANT-PROGRAMME (Le programme définitif sera communiqué ultérieurement)

- Jeudi après-midi -

14h : Ouverture du Congrès

14h30-16h : **Séance plénière 1** / Modérateur : Jean-Pierre Bertin-Maghit (Bordeaux 3)

- André Gardies (Président de l'AFECCA V, Université Lyon 2), *Réflexions sur l'enseignement du cinéma et de l'audio-visuel*

- Jean-Jacques Wunenberger (Université de Dijon), *Promesses et risques des nouveaux médias*

- Michèle Lagny (Université Paris 3), *Histoire, histoire culturelle, sémiologie*

16h30-18h30 : **Table ronde 1 . Cinéma et interdisciplinarité** / Modératrice : Claude Murcia (Université de Poitiers)

Avec Vincent Amiel (Université de Caen), Michel Marie (Université Paris 3), Brigitte Rollet (University of Portsmouth), Jean-Claude Seguin (Université Lyon 2)

- Vendredi matin -

9h-11h : **Quatre ateliers en parallèle**

- Atelier 1 : théorie et pratique(s) dans l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel

Avec Dominique Blüher (Université Paris 10-Nanterre), Jean-Luc Lioult (Aix-Marseille 1), Frédéric Söjcher (Université Paris 1-Michelet), Josette Sultan (INRP)

- Atelier 2 : cultural studies, gender studies et études filmiques

Avec Raphaëlle Costa de Beauregard (Université de Toulouse-Le Mirail), Michel Rolland (Université de Cergy-Pontoise), Geneviève Sellier (Université de Caen)

- Atelier 3 : les "nouvelles images", usages, discours

Avec Ondine Bréaud (Université Paris 1), Martine Joly et Martine Versel (Université Bordeaux 3), Philippe Roger (Université Lyon 2), Guillaume Soulez (Université de Metz)

- Atelier 4 : nouvelles images, nouveau son, création

Avec Marie-Thérèse Journot (Université Paris 3), Thierry Millet (Université Aix-Marseille 1), Raphaëlle Moine (Université Nancy 2), René Monnier (Université de Dijon), Yannick Mouren (Université Paris 1)

11h30-12h30 : **Présentation des synthèses des ateliers** / Modérateur : Francis Vanoye (Université Paris 10-Nanterre)

- Vendredi après-midi -

14h-16h : **Table ronde 2 . Orientations, références, contenus** / Modérateur : René Prédal (Université de Caen)

Avec Jacques Araszkievicz (Université Sophia-Antipolis), Laurent Creton (Université Paris 3), Caroline Eades (Université Grenoble 3), Thierry Lefebvre (Université Paris 7), Maxime Scheinfeigel (Université Montpellier 3)

16h30-18h30 : **Séance plénière 2** / Modérateur : Roger Odin (Université Paris 3)

- Jacques Gerstenkorn (Université Lyon 2), *L'analyse du film face au défi du multimédia*
- Laurent Jullier (Université de Metz), *Nouveaux récits, nouvel enseignement*
- François Jost (Université Paris 3), *Que peuvent les concepts pour les images ?*

- Vendredi soir : projection -

Présentation d'un film en avant-première au cinéma municipal dans le cadre du ciné-club de Cluny.

- Samedi matin -

Assemblée générale de l'AFECCA

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'AFECCA, INFORMATIONS PRATIQUES

Le Congrès est ouvert à toutes les personnes intéressées. Il commencera le jeudi 24 à 13 heures et se terminera le samedi 26 à 13 heures. L'assemblée générale de l'AFECCA (réservée aux adhérents) aura lieu le samedi matin.

Frais d'inscription : 100F pour les enseignants-chercheurs titulaires ; 50F pour les non-titulaires

Gare SNCF : Macon-Loché (TGV), puis navette Gare TGV - Cluny

Hébergement : (réservé dès que possible)

- Cluny-Séjour (hébergement municipal, en chambre de 2, 3 ou 4 personnes) : 76F la nuit, petit déjeuner compris. (03-85-59-08-83 après 18h)
- Hôtel du Commerce : chambres à 140F, 155F, 230F (+ petit déj.) (4 chambres à 2 lits à 160F) (03-85-59-03-09)
- Hôtel de la Gare : chambres à 245F + petit déj. (03-85-59-05-65)
- Hôtel de l'Abbaye, chambres de 130 à 320F + petit déj. (03-85-59-11-14)

Repas :

- Buffet froid à midi, 40F par personne
- vendredi 25 au soir : dîner gastronomique, 150F par personne (facultatif)

Dans la mesure de nos subventions, nous essaierons de défrayer, au moins en partie pour l'hébergement, les intervenants du congrès. De plus l'AFECCA s'engage à publier les interventions sous forme d'actes.

Les adhérents de l'AFECCA V qui ne pourraient pas participer au Congrès peuvent voter par procuration à l'Assemblée Générale, dès lors qu'ils ont acquitté leur cotisation 1998.

**Compte-rendu de la rencontre
de Michel Marie, vice-président de l'AFECCA V
et Geneviève Sellier, secrétaire générale,
avec M. Marc Nicolas, directeur-adjoint du CNC**

M. Marc Nicolas nous a reçu à notre demande dans le cadre de ses nouvelles fonctions de directeur-adjoint du CNC, chargé du patrimoine. Une de ses missions concerne la réalisation du projet de "Palais du cinéma", lancé par Jack Lang lors de son premier ministère, puis repris en 1989 avec la création de CinéMémoire, le "Plan nitrate" de sauvegarde des films et la création de la BiFi. Depuis l'arrivée de Mme Catherine Trautman au ministère de la culture, ce projet, qui était gelé par le projet de Musée des Arts Premiers, a été relancé en février 1998, mais sur un autre lieu que le Palais de Tokyo qui sera sans doute affecté à un musée "classique". A travers la nomination de Marc Nicolas, le CNC a été réinvesti de la responsabilité du projet de Palais du cinéma, dont la vocation est d'être un instrument de diffusion du patrimoine et de la culture cinématographique.

Dans ce cadre, Marc Nicolas a souhaité que l'AFECCA V lui communique un état des lieux de l'enseignement et de la recherche en cinéma aujourd'hui en France, de façon à pouvoir, dans le cadre de la mission qui est la sienne, mieux répondre aux besoins et aux manques de ce secteur.

Nous avons exprimé le souhait d'être associés, en tant qu'association d'enseignants et chercheurs en cinéma, à l'élaboration du projet du Palais du cinéma.

**Compte-rendu de la rencontre
de Michel Marie, vice-président de l'AFECCA V
et Geneviève Sellier, secrétaire générale,
avec M. Alain Etchegoyen, conseiller technique au cabinet du Ministre de
l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie**

M. Etchegoyen nous a reçu à notre demande à la suite de la signature d'un protocole d'accord entre le Ministère et les sociétés d'auteurs et de producteurs du secteur de l'audiovisuel pour l'utilisation des œuvres audiovisuelles dans les établissements de l'éducation nationale (voir annexe en page suivante).

Selon M. Etchegoyen, les deux partenaires campaient dans la dernière période sur des positions antagonistes : le Ministère considérait la salle de classe comme une extension du cercle de famille, permettant l'utilisation des cassettes commerciales enregistrées. Les sociétés d'auteurs demandaient un forfait annuel pour l'utilisation des émissions télévisuelles (forfait évalué en 1992 à 32 millions par le CNDP). Aujourd'hui les sociétés d'auteurs ont renoncé à la gestion collective des droits pour reverser aux auteurs concernés les droits correspondants aux œuvres réellement utilisées par l'éducation nationale. Le Ministère a reconnu le principe du droit d'auteur dans le cadre de l'utilisation scolaire, et dans ce cadre a décidé de passer directement à la numérisation des œuvres pour les diffuser par satellite aux établissements scolaires, en créant un fonds spécifique à destination des classes, avec un stock suffisamment important pour éviter le piratage. Des négociations doivent s'ouvrir avec les chaînes publiques pour transférer leurs programmes gratuitement sur ce fonds. Le Ministère s'engage à financer la libération des droits de ces œuvres.

Par ailleurs, le Ministère a décidé d'établir de nouvelles règles de financement pour la production audiovisuelle : au lieu de subventions *a priori* qui échappent aux règles des marchés publics, les financements se feront *a posteriori*, au vu des œuvres et de leur usage, ou sur appel d'offres. Enfin, des négociations doivent s'ouvrir sur l'utilisation scolaire du film cinématographique. Un accord est en cours de négociation avec l'ARP et la PROCIREP sur le cas concret des films au programme du bac L, selon le principe suivant : les enseignants devront faire projeter le film à leur classe en salle, en échange de quoi une cassette vidéo du film, libre de droit, sera mise à leur disposition pour le travail en classe.

Nous avons informé M. Etchegoyen du cas particulier que représente l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel dans l'enseignement supérieur, qui implique un accès sans restriction à l'ensemble du patrimoine, mais qui ne concerne qu'un public restreint (environ 2000 étudiants actuellement). Nous lui avons rappelé les conditions clandestines dans lesquelles nous étions actuellement obligés d'enseigner et les obstacles juridiques qui hypothèquent l'avenir de nos enseignements, alors que la formation de nouvelles générations de cinéphiles et de chercheurs représente un enjeu majeur pour l'avenir du cinéma en France et pour toutes les professions qui s'y rattachent. Nous avons donc proposé que le Ministère traite avec les ayants droit la question de l'accès aux œuvres pour nos enseignements comme un cas particulier, complètement différent, par sa nature et par son ampleur, du cas des établissements scolaires. M. Etchegoyen nous a donné son accord de principe sur cette approche et doit nous convier prochainement aux discussions qu'il va organiser sur cette question.

Protocole d'accord entre le Ministère et les sociétés d'auteurs et de producteurs du secteur de l'audiovisuel pour l'utilisation des œuvres audiovisuelles dans les établissements de l'éducation nationale (4 février 1998)

Préambule

Le Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et les sociétés d'auteurs et de producteurs du secteur de l'audiovisuel ci-après désignées constatent que l'utilisation des œuvres audiovisuelles dans les établissements de l'éducation nationale fait l'objet depuis plusieurs années d'un différend entre les deux parties.

Celles-ci considèrent que l'utilisation par les établissements d'enseignement d'œuvres audiovisuelles, dans le cadre de leur activité éducative, doit se concilier avec la légitime rémunération des ayants droit. Les établissements d'enseignement souhaitent développer l'usage d'œuvres audiovisuelles dans la pédagogie et encourager ainsi la création et la production audiovisuelles ; les professionnels de l'audiovisuel sont conscients de l'intérêt que représente l'utilisation d'œuvres audiovisuelles aux fins d'enseignement.

Considérant que les établissements de l'éducation nationale, dans la mesure où ils assurent un service public d'éducation à destination de tous les Français, constituent des lieux spécifiques de diffusion du savoir,

Considérant que les droits des professionnels de l'audiovisuel doivent être respectés dans ces lieux spécifiques afin que l'usage effectif de leurs œuvres et productions se situe dans le cadre général de la loi,

Considérant que les enseignants n'entendent pas nuire aux intérêts légitimes des auteurs et des producteurs d'œuvres audiovisuelles,

Considérant que l'éducation passe par le respect civique de la loi et par la fourniture des meilleurs outils pédagogiques,

Considérant que la déclaration d'intention commune ci-après témoigne d'une préoccupation mutuelle des deux parties sur le long terme et qu'elle constitue un processus positif pour chacune d'elles, l'une et l'autre admettent que la mise en place de ces procédures et accords prendra un certain temps pendant lequel il s'agira davantage de se conseiller, de se former et de s'informer que de multiplier les sources de désaccord,

Il est convenu entre

D'une part,

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE, ET DE LA TECHNOLOGIE représenté par Monsieur Claude ALLEGRE, Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, dénommé ci-après «le ministère»,

et

D'autre part

LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (SACEM) dont le siège est 225, Avenue Charles de Gaulle - 92 200 NEUILLY-SUR-SEINE, représentée par le Président de son Directoire, Monsieur Jean-Loup TOURNIER,

LA SOCIÉTÉ POUR L'ADMINISTRATION DU DROIT DE REPRODUCTION MÉCANIQUE (SDRM) dont le siège est 225, Avenue Charles de Gaulle - 92 200 NEUILLY-SUR-SEINE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Loup TOURNIER,
LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES (SACD) dont le siège est 9/11, rue Ballu - 75 009 PARIS, représentée par son Directeur Général, Monsieur Olivier CARMET,
LA SOCIÉTÉ CIVILE DES AUTEURS MULTIMÉDIA (SCAM) dont le siège est 38, rue du Faubourg Saint-Jacques - 75 014 PARIS, représentée par son Délégué Général, Monsieur Laurent DUVILLIER,
LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS DANS LES ARTS GRAPHIQUES ET PLASTIQUES (ADAGP) dont le siège est 11, rue Berryer - 75 008 PARIS, représentée par son Directeur, Monsieur Jean-Marc GUTTON,
LA SOCIÉTÉ DES PRODUCTEURS DE CINÉMA ET DE TÉLÉVISION (PROCIREP) dont le siège est 11 bis, rue Jean Goujon - 75 008 PARIS, représentée par son Secrétaire général, Monsieur Idzard VAN DER PUYL,
LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS, RÉALISATEURS, PRODUCTEURS (ARP) dont le siège est 7, avenue de Clichy - 75 017 PARIS, représentée par son Président Monsieur Claude MILLER,
LA CHAMBRE SYNDICALE DES PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS DE FILMS FRANÇAIS (CSPEFF) dont le siège est 5, rue du Cirque - 75 008 PARIS, représentée par son Secrétaire général, Monsieur Pascal ROGARD,
LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS INDÉPENDANTS (SPI) dont le siège est 11, rue Daniel Casanova - 75 001 PARIS, représenté par son Délégué général, Madame Diane de SAINT MATHIEU,
L'UNION DES PRODUCTEURS DE FILMS (UPF) dont le siège est 18, rue de Vienne - 75 008 PARIS, représentée par son Président, Monsieur Alain TERZIAN,
L'UNION SYNDICALE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE (USPA) dont le siège est 5, rue Cernuschi - 75 017 PARIS, représentée par son Délégué général, Monsieur Jacques PESKINE,
dénommées ci-après «les sociétés d'auteurs et de producteurs du secteur de l'audiovisuel»,
ce qui suit :

ARTICLE 1er

Le Ministre de l'éducation nationale rappelle que l'activité pédagogique des établissements d'enseignement s'exerce dans le respect de la propriété intellectuelle.

A cet effet, il inscrira au programme d'éducation à la citoyenneté dans les classes de première le thème de la propriété intellectuelle.

Il veillera à ce que tous les enseignants, dans leur formation initiale en Instituts Universitaires de Formation des Maîtres, soient instruits des droits de la propriété intellectuelle.

ARTICLE 2

Prenant en considération la mission spécifique du service public de l'éducation nationale, les sociétés d'auteurs et de producteurs du secteur de l'audiovisuel sont d'accord pour conclure un accord avec le ministère, en liaison avec les services juridiques et techniques du ministère, définissant pour chaque production les modalités de libération des droits, moyennant une rémunération adéquate, pour les productions audiovisuelles non cinématographiques effectivement mises à la disposition des établissements d'enseignement de l'éducation nationale par la banque de programme et de service (BPS) dans les conditions mentionnées à l'article 3 ci-après.

ARTICLE 3

Le ministère mettra progressivement à disposition des établissements d'enseignement de l'éducation nationale une banque de programmes et de services à laquelle les enseignants auront accès par un processus de téléchargement.

Pour l'éducation nationale, la BPS ne contiendra que des œuvres libérées de droit en vue de leur utilisation dans les classes. L'inventaire en sera tenu par la BPS en accord avec le ministère de l'éducation nationale et les sociétés d'auteurs et de producteurs. Les enseignants pourront avoir accès de façon permanente à cet inventaire.

ARTICLE 4

Le ministère indiquera à l'ensemble de ses enseignants, par des instructions aux chefs d'établissement et par les formations susmentionnées, que tout usage des productions audiovisuelles autres que celles mises à la disposition des établissements d'enseignement de l'éducation nationale, contenues dans la BPS visées à l'article 3 et aux conditions convenues avec les sociétés d'auteurs et de producteurs, demeure soumis au code de la propriété intellectuelle et engagera la responsabilité de ses auteurs.

ARTICLE 5

Des dispositions spécifiques, prévoyant une rémunération adéquate, devront être arrêtées en ce qui concerne la projection de films cinématographiques utilisés par des établissements scolaires.

Thèses soutenues en cinéma et audiovisuel (années 1996 et 1997)

Si vous constatez des erreurs ou des oublis, veuillez les signaler à la rédaction afin que nous publions un rectificatif dans le troisième numéro d'*Écrans et Lucarnes*.

1996 :

(Nom, prénom, titre de la thèse, directeur de thèse, Université)

- ALFONSI Laurence, "La réception de François Truffaut auprès de la critique et du public à l'étranger", M.-C. Taranger, Aix-Marseille 1
- AUBERT Alain, "Propositions pour une scénaristique, l'intrigue scénaristique", R. Odin, Paris 3
- BARNIER Louis Martin, "Les voix de la liberté : la généralisation du cinéma parlant", J.L. Leutrat, Paris 3
- BENMASSAOUD Hamid, "La guerre d'Algérie dans le cinéma français", G. Mailhos, Toulouse- Le Mirail
- BLUHER Dominique, "Le cinéma dans le cinéma : films dans le film et mise en abyme", R. Odin, Paris 3
- BUDFORD Jennifer, "Vers une radicalisation du mouvement et de la continuité, Robert Breer: peintre, sculpteur et cinéaste", D. Chateau, Paris 1
- CALBO Stephane, "Six rituels de la consommation TV ; une approche ethnographique de la réception en tant que processus affectif conditionné par l'appartenance sociale, la logique sérielle de l'institution TV et le monde du programme", P. Sorlin, Paris 3
- CAMPAN Véronique, "Approche phénoménologique de l'écoute filmique", R. Odin, Paris 3
- CROQUET Christine, "Images, Images de films : la mise en texte et le rôle des acteurs dans les campagnes de communication du cinéma en France", E. Fichez, Lille 3
- FLAYEUX Jean-Pierre, "L'Amérindien et ses représentations cinématographiques : du mythe à l'anthropologie ?", J.L. Bourget, Paris 3
- GRANIER Laurent, "*La Momie à mi-mots* : un essai cinématographique. Genèse d'un film", Cl. Beylie, Paris 1
- HOUGRON Alexandre, "L'altérité dans le cinéma américain de science-fiction : Relevé et étude des représentations et des significations de l'autre dans le cinéma américain de science-fiction de 1925 à 1995", J.L. Bourget, Paris 3
- LEFEBVRE Thierry, "Cinéma et discours hygiéniste (1890-1930)", M. Marie, Paris 3
- LIVOLSI Florence, "Les adaptations cinématographiques d'*Alice au Pays des merveilles* et *De l'autre côté du miroir*", H. Puiseux, Paris 10
- MELHEM Walid, "Le film américain de la deuxième guerre mondiale à la recherche de la signification du genre", G. Mailhos, Toulouse-Le Mirail
- MÉNAGER Gabriel, "Un exemple de publications spécialisées : la presse à destination des cinéastes amateurs", R. Odin, Paris 3
- NAGEL Elsa, "Orson Welles ; *Le procès* et *Une histoire immortelle* d'après les œuvres de Franz Kafka et Karen Blixen - l'art du mensonge et la quête de la vérité", D. Mimoso-Ruiz, Toulouse-Le Mirail
- ORTOLI Philippe, "La plaie à vif : le héros tragique à travers l'analyse filmique de quelques westerns américains et italiens", R. Gardies, Aix-Marseille 1
- POMMER Mauro, "La question du point de vue dans le récit cinématographique", C. Beylie, Paris 1
- RODRIGUE Yves, "Croyances et rituels birmans, enquête filmique dans un pays fermé", C. de France, Paris 10
- ROUROU Neila, "L'architecture-décoration dans *Senso* de Luchino Visconti", E. Ithurria, Toulouse-Le Mirail
- ROUYER Philippe, "Le cinéma *gore*, naissance et évolution de 1963 à nos jours", C. Beylie, J. Gili, Paris 1

- SHVAITSER Ariel, "L'évolution du cinéma d'auteur israélien dans les années soixante et soixante-dix", M. Lagny, Paris 3
- SOJCHER Frédéric, "Le cinéma belge et l'Europe : institutions et identités culturelles", H. Mercillon, Paris 1
- THOMAS François , "La composition sonore dans le cinéma d'Orson Welles et ses rapports avec son oeuvre radiophonique et théâtrale", J. Aumont, Paris 3
- TORRES Sandy, "Le monde du film. Etude sociologique du cinéma de science-fiction comme forme de connaissance du temps", J.-M. Berthelot, Toulouse-Le Mirail
- TROHLER Margrit, "Le produit anthropomorphe ou les figurations du corps humain dans le film publicitaire", F. Vanoye, Paris 10

1997 :

(Nom, prénom, titre de la thèse, directeur de thèse, Université)

- ACHARD Jean-Paul, "Les nouvelles formes visuelles en télévision et vidéo", A. Gardies, Lyon 2
- ARNAUD Raymond, "Essais filmiques sur deux villages de Tras-os-Montes", C. de France, Paris 10
- BARGGACH Selma, "Le statut et le rôle de la femme dans le cinéma marocain", D. Serceau, Paris 1
- BENALI Abdelkader , "L'espace maghrébin dans le cinéma colonial français, 1919-1939. Espace filmique et fonctionnement du discours cinématographique colonial", H. Puisseux, Paris 10
- BRÉAUD Ondine, "La question du réalisme dans l'image informatique", D. Chateau, Paris 1
- CLAISSE Florence, "L'énonciation cinématographique", N. Nel, Metz
- DESGOUTTE Jean-Paul, "L'utopie cinématographique. Le statut du raccord dans le mécanisme énonciatif", D. Chateau, Paris 1
- DUTHEIL de la ROCHÈRE Anne-Elisabeth, "La Victorine, 1919-1929. Un studio français à l'époque du muet", Mme Parinet, Ecole des Chartes
- GAUTHIER Christophe, "La passion du cinéma. Cinéphiles, ciné-clubs et salles spécialisées, de 1920 à 1928", E. Toulet, Ecole des Chartes
- GERMAIN Bernard, "Documentaires, spectateurs et institutions, lectures du réel au cinéma et à la télévision", R. Odin, Paris 3
- GUERIN-CASTELL Anne, "La place du *Manuscrit trouvé à Saragosse* dans l'oeuvre cinématographique de Wojciech Jerzy Has", G. Fihman, Paris 8
- HEDIA-BRIK Bourehla, "Le conte arabe, source d'inspiration cinématographique", C. Beylie, Paris 1
- HEITZ Françoise, "Recherches sur l'oeuvre cinématographique de Pilar Miro", E. Larraz, Dijon
- HENON-MEURTHE Florence, "La transformation télévisuelle des nouvelles de Maupassant", N. Nel, Metz
- JUNOD-VALERA Tatiana, "Observations pour une rythmique du film, étude des films *A Falecida (La Décédée)* et *Sao Bernardo* de Léon Hirszman", R. Odin, Paris 3
- KOFFL, "Les extérieurs naturels dans le cinéma français des années 30 : de l'impressionisme au réalisme poétique", J. Gili, Paris 1
- LEANDRO Anita, "Le personnage mythique au cinéma, étude des représentations de Carmen", M. Marie, Paris 3
- LEONTARIS Ioannis, "Non-dit et négativité dans le récit écrit et le récit filmique (Angelopoulos, Godard, Valtinos, Duras, Tornes)", C. de Grève, Paris 10
- LIARDET Didier, "Télévision et sérialité narrative. Analyse formelle et thématique des séries télévisées *Mission Impossible* et *Chapeau melon et bottes de cuir*", R. Gardies, Aix-Marseille 1
- LIGNON Fanny, "Erich von Stroheim, du Ghetto au Gotha. Recherches sur les origines et l'oeuvre d'Erich von Stroheim", J. Gili, J.-P. Török, Paris 1

- LOUVIOT Jacqueline, "Le regard de la revue *Sight and Sound* sur le cinéma britannique des années 50 et 60", C. Civardi, Strasbourg, Etudes anglaises
- MAGEN Guy, "Introduction à une herméneutique du film de fiction, cinéma de fiction et ethnométhodologie", R. Hess, Paris 8, Sciences de l'Éducation
- MARI Jean-Claude, "Une nouvelle esthétique sonore et musicale dans le cinéma moderne, Michel Fano et l'avènement du filmusique", D. Andréani, Paris 8
- MALIN Franck, "Propositions pour une modélisation en sémiotique visuelle à travers quelques exemples d'images fixes", J. Courtès, Toulouse-Le Mirail
- MARCHAND François, "L'Atlantide : itinéraire d'un mythe dans la production audiovisuelle", G. Chapouillié, Toulouse-Le Mirail
- MAZA Monique, "Les installations video sont-elles des oeuvres d'art? Considérations esthétiques sur une forme d'expression artistique contemporaine", A. Gardies, Lyon 2
- PEY-TSYR Wu, "Essai sur le cinéma de Joseph L. Mankiewicz", J. Gili, Paris 1
- SARGEANT de CACQUERAY Élizabeth, "Individu et société dans le cinéma britannique des années soixante aux années quatre-vingt : l'image texte", R. Costa de Beauregard, Toulouse-Le Mirail
- SCHMITT Thomas, "La télévision culturelle : pertinence communicationnelle et économique", R. Odin, Paris 3

APPEL A COTISATION POUR 1998

**Anciens adhérents,
Nouveaux adhérents,**

Vous venez de recevoir le numéro 2 du bulletin *Ecrans et Lucarnes*. Si vous étiez membre de l'AFECCA V en 1997, vous avez reçu en mars l'annuaire qui est gratuit pour les adhérents.

L'organisation de notre premier Congrès implique des dépenses nouvelles et l'association ne vit que des cotisations de ses adhérents.

Le renouvellement sans délai de votre cotisation nous est donc indispensable.

**Si vous ne l'avez déjà fait, merci d'adresser par retour du courrier votre cotisation 1998, à l'ordre de l'AFECCA V , à notre trésorier :
René Monnier, 43 rue de Tolbiac, 75013 Paris.**

(Vous trouverez au dos de cet appel un bulletin à découper et à envoyer avec votre règlement)

**Revue francophone de recherche en cinéma,
liée à des centres universitaires ou dirigée par des universitaires**

Écrans et Lucarnes dresse un répertoire des revues de cinéma, qui feront tour à tour l'objet d'une présentation détaillée, comme c'est le cas pour *Théorème* et *La Licorne* dans ce numéro. Nous vous proposons dans cette édition une première liste où nous avons rassemblé les revues à vocation de recherche, liées à un centre universitaire ou dirigées par des universitaires. Pour chacune nous avons choisi d'indiquer une personne à contacter sans donner l'intégralité des comités de rédaction. Si vous constatez un oubli ou une erreur, écrivez à la rédaction : nous compléterons la liste dans le prochain numéro.

- **1895**, revue de l'Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma, 15 rue Lakanal, 75015 Paris (Jean A. Gili)
- **ADMIRANDA**, Cahiers d'Analyse du Film et de l'Image, Projections et l'Institut de l'Image, 5 rue Pierre et Marie Curie, 13 100 Aix-en-Provence (Marie-Claude Taranger)
- **ARCHIVES**, 21, rue Mailly, 66 000 Perpignan (José Baldizzone)
- **LES CAHIERS DE LA CINÉMATHÈQUE**, Institut Jean Vigo, 21 rue Mailly, 66 000 Perpignan, tel : 04-68-66-30-33 / Fax : 04-68-35-41-20 (François de la Bretèque)
- **LES CAHIERS DU CIRCAV**, Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Communication AudioVisuelle (Lille 3), CIRCAV-GERICO, IUP Infocom, rue Vincent Auriol, BP 35, 59 051 Roubaix Cedex 01 (Bernard Leconte)
- **CHAMPS VISUELS**, Editions L'Harmattan, 7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75 005 Paris (Jean-Pierre Esquenazi)
- **CINÉMACTION**, revue de cinéma et de télévision, revue thématique avec coordinateurs invités, 106 boulevard Saint-Denis, 92 400 Courbevoie (Guy Hennebelle)

BULLETIN D'ADHÉSION A L'AFECCA

Nom	Prénom
Adresse personnelle	
Téléphone	e-mail :
Université ou établissement de rattachement	
Adresse de l'Établissement	
nom de l'UFR	
statut et grade	section du CNU
Domaines de recherche	

A renvoyer avec le règlement de votre cotisation (150 francs pour les titulaires, 100 pour les non-titulaires ; chèque à libeller à l'ordre de l'AFECCA) au trésorier de l'AFECCA : René Monnier, 43 rue de Tolbiac, 75013 Paris.

- **CINÉMA(S)**, revue d'études cinématographiques, Université de Montréal, département d'histoire de l'art, secteur des études cinématographiques, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), Canada, H3C3J7

- **CINÉMATHÈQUE**, revue d'histoire et d'esthétique du cinéma, Cinémathèque Française, 4 rue de Longchamp, 75 116 Paris (Dominique Païni)
- **CONTRE BANDE**, Université Paris 1, Institut d'Esthétique et des Sciences de l'Art, Association Contre Bande, 162 rue Saint-Charles, 75 740 Paris Cedex 15 (Nathalie Nezick)
- **ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES**, Lettres modernes-Minard, 73 rue du Cardinal-Lemoine, 75 005 Paris (Michel Estève)
- **GÉNÉRIQUES**, revue de cinéma publiée avec le concours du CNL et le soutien du LERTEC de l'Université Lumière-Lyon 2, 8 rue de Castries, 69 002 Lyon, tel : 04-78-72-72-31 / Fax : 04-78-27-97-66 (Jacques Gerstenkorn)
- **IRIS**, revue de théorie de l'image et du son, 41 avenue Gambetta, 75 020 Paris (Dominique Blüher)
- **LA LICORNE**, U.F.R. de langues et de littératures, Université de Poitiers, 95 avenue du Recteur Pineau, 86 022 Poitiers Cedex (Gilles Ménégaldo, Claude Murcia)
- **REVUE BELGE DU CINÉMA**, , 73 avenue des Coccinelles, 1170 Bruxelles. Belgique (Josette Debacker)
- **THÉORÈME**, revue de l'Institut de Recherche sur le Cinéma et l'Audiovisuel, Paris 3-Sorbonne Nouvelle, PSN, Centre Censier, 13 rue de Santeuil, 75 005 Paris (Roger Odin)

THÉORÈME

Revue de l'I.R.C.A.V. (Institut de Recherche sur le Cinéma et l'Audiovisuel), Sorbonne Nouvelle (Paris 3) . Fondateur : Roger Odin

Les textes de *Théorème* sont majoritairement issus des équipes de recherche ou des séminaires de l'I.R.C.A.V. : textes d'étudiants et d'enseignants, sans distinction de statut - comme le notait Roland Barthes (dans sa préface au numéro de *Communications* consacré aux "*Jeunes chercheurs*") on ne voit pas pourquoi la recherche serait moins importante à ses débuts qu'en sa fin. La revue ne s'est pas fixée un rythme de publication régulier, mais elle a sorti jusque là un numéro tous les deux ans, ce qui correspond assez bien au temps de travail d'une équipe de recherche. Chaque numéro est réalisé sous la responsabilité d'un enseignant qui en assume la direction.

Numéros publiés :

1. *Visconti, classicisme et subversion*, 1990, sous la direction de Michèle Lagny, 90F.
2. *A. Resnais. L'amour à mort*, 1992, sous la direction de Jean-Louis Leutrat, 90F.
3. *L'analyse des films aujourd'hui*, 1994, sous la direction de Jean-Louis Leutrat, 130F.
4. *Cinéma des premiers temps. Nouvelles contributions françaises*, 1996, sous la direction de Michel Marie, 130F.
5. *Cinéma et (in)dépendance*, à paraître en 1998, sous la direction de Laurent Creton.

LA LICORNE

Faculté des lettres et des langues, 95 avenue du recteur Pineau, 86 000 Poitiers

La Licorne est une revue de l'Université de Poitiers, qui se consacre à la littérature, à la linguistique ou au cinéma, à raison de 4 numéros par an. Les volumes sont thématiques ou monographiques ; les collaborations, locales, nationales et étrangères. Elle accueille dans une première collection "Hors série" des colloques d'autres universités ; la deuxième collection "Hors série" éditée des textes rares. La revue diffuse en outre *Les Cahiers Forell* (Centre de recherche de Poitiers).

Numéros concernant le cinéma :

- n° 17 : *Les contraintes de la cohérence dans le cinéma de fiction*
- n° 24 : *Cinéma documentaire - Cinéma de fiction*
- n° 26 : *Cinéma et littérature*
- n° 37 : *L'expression du sentiment au cinéma*
- n° 41 : *Penser la voix*
- (à paraître) *Le détail au cinéma*
- Hors série : *Le cinéma et ses objets*

Le prix des numéros varie de 75 à 180 francs. L'abonnement annuel est de 400 francs (les abonnés de la revue bénéficient d'une réduction de 50 % sur les autres volumes). Domiciliation bancaire : C.A. Poitiers 9008163300042 (à l'ordre de *La Licorne*)

Présentation de l'équipe de recherche IMAGINES

**(Images/Histoire/Sociétés)
Université Bordeaux 3**

Responsable : Martine Joly

UFR de rattachement : Unité transversale (ISIC, SICA, Sciences de l'Education)

Adresse : ISIC/IUP, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Domaine universitaire, 33405 Talence-Cedex

Tel: 05 56 84 54 78

Fax : 05 56 84 51 29

Email : joly.m@montaigne.u-bordeaux.fr

Doctorants : 12

DEA auquel l'équipe est associée : Sciences de l'Information et de la Communication (le DEA des Arts, qui doit se mettre en place en 1999 y sera également associé).

Membres de l'équipe :

Patrick BAUDRY, professeur, sociologie, 19° section

Pierre-Julien BERTHOMIEU, PRAG, esthétique du cinéma, 18° section

Jean-Pierre BERTIN-MAGHIT, professeur, histoire et cinéma, 18° section

Martine BOYER, chargée de cours, histoire et sociologie du cinéma, 18° section

Elena DAGRADA, maître de conférences, sémiotique et esthétique du film, 18° section

Jean GUERRESCHI, maître de conférences, psychanalyse, 70° section

Alain JEANNEL, professeur, sciences de l'éducation, 70° section

Martine JOLY, professeur, sémiotique de l'image et du film, 71° section

Sylviane LEPRUN, professeur, architecture, arts plastiques, 18° section

Martine VERSEL, maître de conférences, linguiste, 71° section

Axes de la recherche :

Constituée en 1996, reconnue par le Ministère au mi-parcours de 1997, l'équipe de recherche IMAGINES réunit dix enseignants-chercheurs appartenant à l'ISIC/IUP, au SICA ou aux Sciences de l'Education. Transversale, cette équipe a pour particularité d'être interdisciplinaire et de réunir autour du thème de l'image des chercheurs issus de domaines scientifiques différents et complémentaires tels que la sociologie, l'histoire, la sémiotique, la psychanalyse, les sciences de l'éducation ou l'esthétique. Elle a pour vocation de s'ouvrir encore à d'autres chercheurs et à d'autres disciplines, localement, nationalement ou internationalement.

De cette conjugaison d'approches, l'équipe compte faire émerger une compréhension tant diachronique (images et Histoire) que synchronique (images et sociétés) du statut et des fonctions des différents types de représentations visuelles dans nos pratiques culturelles, afin de produire et diffuser une recherche cohérente sur ces thèmes et d'y former de jeunes chercheurs.

C'est parce que l'équipe se propose d'étudier différents types d'images, leurs modes de production, d'inscription et de réception dans la société contemporaine comme dans leur rapport avec l'Histoire qu'elle s'intitule "IMAGINES" I/H/S (Images/Histoire/Sociétés).

Les notions de "culture visuelle" comme l'étude des relations entre représentations visuelles et mutations culturelles constitueront, dans un premier temps, les axes privilégiés de la recherche de l'équipe.

Actions et projets :

- Dès juin 1997 plusieurs membres de l'équipe ont participé au colloque organisé par J.P.Bertin-Maghit au Centre International de Cerisy-la-Salle sur le thème "Cinéma/Télévision et Histoire" dont les actes seront publiés à l'EHESS (Ecole de Hautes Études en Sciences Sociales, Paris).

- Un séminaire mensuel a été mis en place en octobre 1997, ouvert aux chercheurs et aux doctorants sous forme de conférences-débats ou de groupes de travail animés par des chercheurs locaux, nationaux ou internationaux.

- En mars 1998, l'équipe a reçu le professeur Mohamed Essaouri, ancien doyen de l'université Mohammédia, pour une conférence sur le thème de "Ecriture et référent pictural". Au cours de cette rencontre un projet de convention entre IMAGINES et l'équipe "Littérature et Esthétique" de l'Université Mohamed V a été mis en place pour favoriser les échanges entre chercheurs autour de projets communs et interculturels.

- L'équipe envisage de conclure chaque projet collectif de recherche par un colloque et une publication de ses travaux.

- Des conventions de recherche avec d'autres universités, nationales ou internationales engagées dans le même champ de recherche sont envisagées.

- L'équipe prévoit aussi de travailler à une rationalisation de l'accès aux archives cinématographiques et télévisuelles ainsi qu'aux banques de données multi-média par des conventions avec les organismes concernés.

- Pour 97-99, nous avons retenu comme thème commun de réflexion les notions de "culture visuelle" et surtout de "mémoire visuelle", en essayant de comprendre comment se mettent en place un certain nombre de "strates" mnémoniques collectives, tant en diachronie (certains d'entre nous vont travailler sur les souvenirs du cinéma hollywoodien et du cinéma des premiers temps), qu'en synchronie, en travaillant en particulier sur la construction d'une certaine mémoire par la médiation TV du procès Papon, selon plusieurs approches complémentaires (historique, sociologique, éducative, sémiotique, psychanalytique)

Martine Joly

ÉCRANS ET LUCARNES VOUS ANNONCE LES PROCHAINS COLLOQUES

- **Film Music Conference**, 11 juillet 1998, University of Leeds (pour tout renseignement, Dr Kate Daubney, Department of Music, University of Leeds, Leeds LS2 9JT, tel : 0113 233 2582, fax : 0113 233 2586, email : k.s.daubney@leeds.ac.uk)

- **Colloque annuel de Screen**; du 3 au 5 juillet 1998, Glasgow University (pour tout renseignement, e-mail : screen @arts.gla.ac.uk / site web : <http://www.arts.gla.ac.uk/tfts/Screen.html>)

- **Cinema, Identity, History. An International Conference on British Cinema**, du 10 au 12 juillet 1998, University of East Anglia (pour tout renseignement : Jayne Morgan, Conference Administrator, British Cinema Conference, School of English and American Studies, University of East Anglia, Norwich, NR4 7TJ, UK, email : j.h.morgan@uea.ac.uk)

- **Eisenstein**, du 11 au 18 juillet 1998, à Cerisy (D. Chateau, F. Jost et M. Lefebvre). Pour tout renseignement, adressez-vous au CCIC, 27 rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

- **Godard et le métier d'artiste**, du 13 au 20 août 1998, à Cerisy (G. Delavaud, J.-P. Esquenazi, M.-F. Grange). Pour tout renseignement, adressez-vous au CCIC, 27 rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

- **Rethinking the Avant-Garde. Past/Present/Future**, colloque international, du 30 octobre au 1er novembre 1998, De Montfort University, Leicester (pour tout renseignement, Martin Halliwell, School of Humanities, Gateway House, De Montfort University, Leicester, LE1 9BH, tel : 0116-2551551, fax : 0116-2577199, mrhalliw@dmu.ac.uk)

- **Popular Music and the Media : Television, Video and Film**, du 8 au 10 juillet 1999, Sheffield Hallam University (pour tout renseignement ou pour envoyer une proposition de communication, Steve Neale, Popular Music and the Media Conference, Sheffield Hallam University, Psalter Lane Campus, Sheffield S11 8UZ, UK, fax : 114 253 2603, email : S.B. Neale@shu.ac.uk)

APPEL A COMMUNICATION

**Colloque 1998 de l'Institut Jean Vigo (cinéma et histoire, histoire du cinéma)
"Les intellectuels et le cinéma français"
du 9 au 12 décembre 1998, Perpignan**

L'opportunité de travailler sur ce sujet se présente, d'une part, par le centenaire du "J'accuse" de Zola, qui fut, comme l'on sait, à l'origine du mot "intellectuel" (sinon de la chose), et d'autre part, la publication ces dernières années de travaux de qualité des historiens consacrés à ce secteur de la vie française. Il ne s'agira pas d'examiner "l'intellectuel vu par le cinéma". Mais plutôt de se pencher sur les relations complexes que le monde intellectuel et les milieux de la création cinématographique ont entretenues au long d'un siècle d'histoire du cinéma français. Ce thème devrait donc compléter celui de 1997 sur "le cinéma ouvrier". L'intellectuel sera défini par sa position dans la société civile et politique et par sa fonction tribunicienne.

On envisage d'étudier les points suivants :

- évaluer la place que le cinéma, comme institution sociale d'abord, comme enjeu surtout, a occupée dans les débats intellectuels
- les interventions directes d'intellectuels dans les créations cinématographiques (Gide, Malraux, Sartre, etc.)
- les films événements qui ont occupé la fonction d'intervention dévolue aux intellectuels (depuis *Le Procès Dreyfus* de Méliès jusqu'aux films d'Ophüls ou Lanzmann)
- les figures d'intellectuels jouant leur propre rôle dans des films de fiction (par exemple, le professeur Laborit dans *Mon Oncle d'Amérique*, ou Francis Jeanson dans *La Chinoise*)
- peut-être encore les interventions d'intellectuels non spécialistes dans le champ de la théorie et de la critique du cinéma (Barthes, Foucault, Lacan, etc.)
- plus largement, les moments de l'histoire du cinéma français où le renouveau des formes part de lieux intellectuels : l'Avant Garde des années 20 et la Nouvelle Vague étant les plus connus, mais pas forcément les seuls.

Les propositions de communication sont à envoyer avant fin juin 1998 à l'Institut Jean Vigo, 21 rue Mailly, 66 000 Perpignan ; ou à François de la Bretèque, 1440 avenue du père Soulas, 34090 Montpellier.

APPEL A COMMUNICATION

**Premières journées du GRIMH (Groupe de Réflexion sur l'Image dans le Monde Hispanique)
"Image et Hispanité"
Lyon, 20 et 21 novembre 1998**

Contrairement au signe linguistique, le signe iconique semble offrir un caractère universel qui laisserait croire que le creuset culturel dans lequel il s'exprime n'aurait qu'une place fort secondaire. L'image est-elle aussi "neutre" qu'elle puisse s'immiscer dans telle ou telle civilisation sans que ses dimensions non seulement connotatives, mais dénotatives, s'en trouvent singulièrement modifiées ? Il y a lieu de s'interroger sur l'essence de l'icône/icône et sur sa mutabilité transculturelle. Les communications pourront prendre appui sur ce questionnement pour parcourir les champs de réflexion suivants :

- Quelles sont les conditions requises pour qu'un lien s'établisse entre l'objet iconique et son référent culturel ?
- La dimension hispanique de l'icône est-elle à percevoir dans les structures profondes du support analysé et/ou dans des effets de surface ?
- De quelle manière le signe linguistique opère-t-il comme ancrage culturel du signe iconique (titre, dialogue, légende) ?
- Les glissements intertextuels (texte/image ; image/texte...) peuvent-ils agir comme autant de facteurs d' "hispanisation" ?
- Dans quelle mesure le support iconique est-il un vecteur didactiquement pertinent pour l'approche d'une culture ?
- Est-il possible d'émettre une spécificité iconique nationale (Espagne, Argentine, Mexique...) et/ou régionale (Catalogne, Pays Basque, Andalousie, Chiapas...) ?

Si vous souhaitez participer aux journées du GRIMH ou y présenter une communication, veuillez vous inscrire avant le 30 juin 1998 : premières journées du GRIMH, Département des langues Romanes, Faculté des Langues, Université Lumière-Lyon 2, 5 avenue Pierre-Mendès-France, 69676 BRON CEDEX O6. Joignez un chèque de 100 francs libellé à l'ordre de "Monsieur l'Agent Comptable de l'Université Lumière-Lyon 2"). Pour tout renseignement, vous pouvez contacter, à cette même adresse, Jean-Claude Seguin.

TRIBUNE LIBRE : Enseigner la pratique du cinéma ? (suite)

**"NON ! et ... OUI... mais c'est presque impossible",
par Rose Lowder**

Ayant, depuis quelques années, la charge d'un cours de pratique du cinéma où, malgré la grande pénurie, je n'utilise que des procédés et des appareils cinématographiques, j'apporte ici quelques observations au débat «Enseigner la pratique du cinéma ? ». (...)

Les deux textes de Roger Odin et de René Prédal désignent clairement le nœud du problème : pourquoi enseigne-t-on la pratique du cinéma à l'Université? A l'égard du "NON !" de Prédal, je suis tout à fait d'accord avec lui que, la plupart du temps, la situation est très insatisfaisante au regard des conditions dans lesquelles est dispensé cet enseignement. De plus, la passivité à l'égard de la créativité d'un grand nombre d'étudiants ayant suivi le cursus du Bac A3 provient de la parcellisation des tâches selon les corps de métier de l'industrie lourde lors de la participation

des scolaires aux tournages de cinéastes locaux. Ainsi, au début de l'année en Deug 1, presque tous les étudiants, lorsqu'on leur demande d'effectuer des travaux individuels sur lesquels ils seront notés, paniquent. Mais, après quelques mois, face à ce défi, la plupart s'activent, et même, avant la fin de l'année, toujours à mon étonnement, ils deviennent enthousiastes. Généralement, ils prennent du temps pour percevoir qu'un savoir-faire n'est pas qu'une habileté et que ce savoir-faire peut être facilité par l'acquisition d'un savoir-penser. (...)

Un élément qui conduit à ce que l'enseignement de la pratique du cinéma ou de l'audiovisuel est perçu comme une pré-formation professionnelle par les élèves, les parents, et, comme j'ai pu l'observer, par un certain nombre d'universitaires, vient du fait que les écoles professionnelles, comme la FEMIS ou Louis Lumière, exigent au moins un Deug pour pouvoir se présenter au concours d'entrée. C'est ainsi que, pour de nombreux étudiants de l'option cinéma et audiovisuel, l'Université se trouve dans la situation d'une prépa-FEMIS pour élèves de moyens trop modestes pour accéder aux écoles professionnelles privées. Cette confusion continuera autant de temps que l'on fera croire que l'on peut réaliser, à l'Université, avec les moyens actuellement disponibles, des films, plus ou moins courts, semblables à ceux produits avec du matériel et des équipes industriels-professionnels. Si l'Université voulait faire travailler ses étudiants dans des conditions industrielles, la seule solution serait de les placer en stage dans des équipes professionnelles de tournage, de montage, ou dans des laboratoires, ou, carrément, de disposer de budgets du même ordre que les productions commerciales. (...)

Pour faire une distinction entre les missions respectives des institutions, il me semble nécessaire d'enseigner la pratique à l'Université dans une perspective où la théorie a utilement sa place dans la pratique même. A cet égard, je pense que Odin a raison d'indiquer que l'expérimentation peut être une voie fructueuse - ce qui ne signifie pas de privilégier des films de plasticiens entrant dans la catégorie expérimentale

proprement dite au détriment du cinéma en général. En utilisant des moyens légers (artisanaux, beaucoup plus économiques mais n'étant pas pour cela plus imprécis) par rapport à l'équipement courant de l'industrie cinématographique, les étudiants deviennent souvent inventifs, opérant des "ruptures avec l'audiovisuel dominant", sans que cela ne soit à aucun moment le but visé. Dans le cadre d'un projet précis, travailler hors des normes habituelles peut aider à mener à bien une analyse d'un ou de plusieurs aspects du cinéma traditionnel. Certains étudiants dont la conception du cinéma est réduite à un apprentissage technique deviennent par la suite les expérimentateurs les plus enthousiastes, au point de présenter un obstacle pédagogique lorsqu'il s'agit de les motiver pour étudier des procédures plus conventionnelles. Bien entendu le contenu des cours devra différer selon le choix du profil de l'UFR - selon que l'on privilégie l'histoire, la théorie, l'esthétique, la création du cinéma ou une combinaison de ces possibilités.

C'est pourquoi, si je pense avec Odin qu'il faut sortir l'enseignement de la pratique du technicisme et du "professionnalisme télé" dominant, j'aime moins sa suggestion de séparer la filière "théorique-recherche" de la filière "pratique-formation à la créativité" parce que 1) la réunion des deux filières pourrait constituer la spécificité de l'enseignement universitaire, et 2) il existe des étudiants motivés et doués pour les deux domaines, d'autres dont la filière privilégiée peut bénéficier d'une double formation, et d'autres encore qui ne trouvent leur voie qu'après avoir tâté des deux possibilités. (...)

Qui devrait enseigner la pratique du cinéma à l'Université ? Comme cela a été bien dit par Odin, lorsqu'il s'agit d'un enseignement finalisé dans le cadre d'une matière donnée, il serait souhaitable que les spécialistes de ces recherches se forment suffisamment pour conduire une partie de leurs études sur le moyen d'expression concerné. Chaque fois que les chercheurs abandonnent la réalisation de films concernant leur discipline à des professionnels de l'audiovisuel, le contenu risque d'être malmené par la forme de la

réalisation. De plus, à de rares exceptions près, les conditions d'emploi des professionnels engagés dans la production commerciale sont trop contraignantes pour permettre de dispenser un cours pendant toute l'année universitaire sans avoir à l'abandonner pour des périodes plus ou moins longues lorsque les obligations professionnelles présentent une incompatibilité de temps.

Il existe d'autres arguments pour l'emploi de praticiens utilisant des moyens plus légers, tels que des réalisateurs de documentaires, des cinéastes indépendants de courts métrages de fiction ou des cinéastes plus plasticiens ou expérimentaux. Travaillant avec des budgets modestes, ceux-ci ont aussi des compétences qui ne font pas partie de l'activité des équipes disposant de grands moyens. Souvent ils (elles) sont l'opérateur (trice) et le monteur (monteuse) des films dont ils (elles) sont l'auteur. La plus grande légèreté de leurs moyens de production leur permet parfois de mûrir plus longuement leurs projets. Ils peuvent ainsi se montrer plus aptes à concevoir (ce qui s'avère très difficile en cours de pratique du cinéma) des situations pédagogiques originales et variées. De plus, leur activité personnelle les oblige souvent à être au courant de tout ce qui concerne l'acquisition de petit équipement d'occasion et à être capables de compenser un manque de moyens par une inventivité au niveau de la création.

Toutefois, ces personnes, plus disponibles physiquement et mentalement, et donc plus en accord avec des manières de travailler à l'Université,

**"Pour un exercice conjoint de la pratique et de la théorie",
par Jean-Luc Lioult**

Et si la question était mal posée ? (...) Qu'est-ce en effet que "la pratique" ? Un ensemble d'actes multiples, souvent collectifs, orientés et définis par un but concret. (...) "La pratique", du reste, ne s'enseigne peut-être pas : on l'expérimente, en appliquant et en violant des règles et des principes. Règles

ne peuvent, le plus souvent, être engagées par l'Université pour ces mêmes raisons, car en général, elles se contentent d'une situation d'emploi relativement précaire - justement pour être libres de se donner le temps nécessaire à leurs recherches personnelles - et, comme on le sait, il existe une loi qui empêche l'emploi de vacataires ne jouissant ni d'un emploi de 1000 heures ni de solides revenus provenant de la vente de leur travail. (...) Ce sont là les raisons qui devraient inviter à trouver une solution institutionnelle pour que ces candidats ne soient pas éliminés ou inquiétés par cette loi concernant le recrutement de "professionnels".

Supposons que l'on ait trouvé l'enseignant(e) idéal(e), et que, par le hasard des choses, l'heureux(se) élu(e) remplisse les conditions requises pour que l'Université puisse l'employer, il reste une autre question, toute aussi importante : celle du minimum d'équipement nécessaire pour débiter des cours de pratique du cinéma. (...)

Pour toutes ces raisons, il me semble possible d'enseigner la pratique du cinéma à l'Université à condition que d'autres conditions matérielles, délicates à mettre en place, puissent être créées. Et, pour les UFR qui souhaitent disposer de tels cours, il me semble qu'il faudrait revoir les règles de recrutement afin de pouvoir mettre en place cet enseignement avec de véritables chercheurs-praticiens.

Mais ...

Rose Lowder

et principes qui sont loin d'être seulement techniques, et dont la connaissance raisonnée ou la mise en question systématique pourraient constituer "la théorie". Mais est-ce cela, la théorie du cinéma ? Existe-t-il un corps de connaissances constitué, homogène, rendant compte des objets cinématographiques ? Ou bien faut-il imaginer une théorie purement spéculative, comme une métaphysique coupée de toute physique ? Au reste, qu'est-ce qu'on *enseigne* : la théorie ou la

mise en pratique de concepts théoriques ?
(...)

D'autre part, et très pragmatiquement, on constate que les universités françaises sont un des lieux (pas le seul, bien sûr) où se forment dorénavant les gens de cinéma : nos anciens étudiants diffusent peu à peu dans un large ensemble de professions. Rencontrant assez souvent des miens, je peux donner une liste non exhaustive d'emplois qu'ils occupent : directeur de festival, attaché de presse, éclairagiste, script, producteur, animateur d'émissions TV, régisseur, critique de cinéma et même, mais oui, réalisateur... Jamais aucun ne m'a dit que son passage par l'Université avait été inutile. Pour certains, bien entendu, les études n'auront été qu'une étape de leur formation. Ceux qui occupent des postes techniques, en particulier, ont en général complété leurs

connaissances ailleurs. Mais tout enseignant serait bien naïf de croire que son enseignement se suffit à lui-même - tout autant que de croire qu'il le transmet intégralement à l'enseigné. (...)

Alors, de la pratique, bien sûr, et pas trop légère - ni trop lourde ! Sans oublier qu'avec le cinéma, il s'agit de production signifiante. A l'Université, on peut :

- faire mesurer l'importance et la multiplicité de niveaux des actes producteurs de sens, éclairer leur historicité et leur socialité ;

- établir des liens entre concepts opératoires pour l'analyse et modes d'opération qui déterminent le sens. Cela passe par l'exercice *conjoint*, et non la simple cohabitation, de "la pratique" et de "la théorie", que je conçois mal de couper l'une de l'autre.

Jean-Luc Lioult

TRIBUNE LIBRE

Écrans et Lucarnes ouvre dans chaque numéro ses colonnes à vos réflexions sur l'enseignement et la recherche en cinéma et audiovisuel. Nous envisageons d'ouvrir dans la troisième édition un débat sur le thème "cinéma et audiovisuel : quelles disciplines ?". Nous attendons plus particulièrement vos contributions sur ce sujet aux facettes multiples (définition, extension et limites de nos champs de recherche, interdisciplinarité, etc.), ainsi que sur toutes les questions que nos pratiques d'enseignants et de chercheurs ne manquent pas de susciter.

Veuillez faire parvenir vos textes à la rédaction :
Raphaëlle Moine, 18 rue Campo-Formio, 75013 Paris

